

Questions diverses des délégués élèves pour le CA du 15/12/22

- 1) Cette année a lieu l'épreuve pour la certification PIX. Néanmoins nous avons entendu que certains élèves n'ont pas encore reçu leur code PIX pour pouvoir être certifiable. Qu'en est-il pour ces élèves ?

Réponse : *l'entraînement aux sessions PIX ne nécessite pas de code, il suffit de se connecter par l'ENT. Le code de certification sera donné lors de l'évaluation. En cas de souci, contacter le secrétariat des élèves pour une mise en relation avec les référents PIX (Mme Rivart ou M. Janvrin).*

- 2) Depuis la suppression des salles de permanences, nous avons reçu plusieurs remontées nous informant que le CDI est surchargé et doit refuser un bon nombre d'élèves, ainsi que pour le manque d'espace pour travailler et/ou être au calme. Quelles sont les solutions envisagées par l'établissement pour répondre à ce problème ?

Réponse : *la salle B14 reste ouverte et accessible aux élèves. La salle B12 qui servait de permanence a été fusionnée avec une autre salle de classe mais ne pouvait contenir que très peu d'élèves. Désormais le CDI accueille beaucoup plus d'élèves qu'auparavant et un espace est dédié au travail personnel. Nous avons demandé à la Région Île-de France de boxer une partie du hall pour aménager une zone de travail au calme.*

- 3) Quelles sont les raisons de la distribution si tardive des manuels scolaires qui a duré jusqu'au 21/11/22 (pour les terminales 3 et 4 par exemple sauf erreur de notre part)? Peut-on envisager une distribution de tous les manuels le jour de la rentrée scolaire ?

Réponse : *la distribution tardive provient de la réception tardive des manuels. Si les distributeurs ou les éditeurs nous donnaient tous les manuels en pré-rentrée nous pourrions les donner aux élèves à la rentrée.*

- 4) Nous avons reçu des mécontentements des parents, des médecins informés par les parents/élèves et des élèves vis-à-vis de l'interdiction d'aller aux toilettes pendant les cours car cela engendre des problèmes de santé (urinaire) et les filles peuvent s'en retrouver incommodées en raison de leurs périodes. Auriez-vous une solution à apporter pour remédier à ce problème ?

Réponse : *le passage aux toilettes doit se réaliser pendant les pauses (toutes les deux heures ou en cas d'urgence à l'interclasse). Beaucoup trop d'élèves demandent à aller aux toilettes en début de cours, ce qui occasionne des perturbations dans les couloirs. Donc nous demandons aux professeurs de ne pas être trop permissifs sauf si nécessité oblige. Un projet mené par des élèves de mise à disposition de protections féminines se met en place au lycée, ainsi des solutions pratiques seront disponibles en cas de besoin.*

- 5) Il subsiste toujours la problématique du papier toilette et/ou du savon inexistant dans les toilettes des filles ainsi que celles des garçons. Il devient urgent de trouver une solution. Où cela en est-il ? le CHS en est-il informé ?

Réponse : le comité hygiène et sécurité n'a pas été destinataire de cette information récemment. Toutefois, il s'agit d'un problème récurrent et traité de manière systématique. Tous les sanitaires sont régulièrement nettoyés et équipés en papier hygiénique ou savon. Cette information sera transmise au service compétent pour traitement.

- 6) Les élèves ainsi que les parents s'inquiètent de ne toujours pas voir résolu le problème des cours d'Allemand et de voir toujours inscrits les notes catastrophiques sur pronote et se demandent si elles apparaîtront sur le bulletin et dans ParcoursSup. Cela a un impact fort sur la poursuite des études, notamment pour les imposant la LVB et/ou des bulletins aux moyennes homogènes. Cela risque d'entraîner un refus des écoles ainsi qu'une possibilité d'échouer aux examens lors des études supérieures.

Réponse : lorsqu'un professeur s'absente, surtout sur une période longue, le rectorat propose des solutions de remplacement. Or il se trouve qu'en allemand, il n'y a pas de ressource disponible. Nous avons trouvé des solutions en interne avec Mme Kone et nous venons de positionner encore 2h le vendredi matin. L'inspection et le rectorat sont saisis du problème.

Si les notes ne sont pas représentatives, elles ne pourront pas être prises en compte dans le contrôle continu ni remontées dans Parcoursup.

Questions diverses des parents délégués pour le CA du 15/12/22

- 1) Quand le portail sera-t-il opérationnel ?

Réponse : un fort contentieux existe entre la Région et l'entreprise prestataire. Une mise en demeure a été effectuée. Le proviseur a saisi la Région au titre des défauts de sécurité que présente l'installation du tourniquet (barreaux peu solides, intrusion rendue possible par la casse de deux barreaux).

- 2) Les cours du samedi ainsi que les trous dans les emplois du temps continuent de faire jaser, malgré les nombreuses explications de M. Lassaunière. Pourrions-nous être assurés que les EDT de l'année prochaine tiendront compte des difficultés de certains groupes cette année ?

Réponse : une réflexion de fond est engagée sur ce sujet. Elle se mettra concrètement en place à partir de janvier en tenant compte des projets issus de la concertation, de l'évaluation et du nouveau projet d'établissement.